

Total(e) discorde

Le propriétaire de la station a entamé des travaux sans autorisation. Les riverains ont signé une pétition contre la poursuite du chantier.

SAINTE-GENEVIÈVE

PAR MARIE BRIAND-LOCU

LORSQUE SARAH est rentrée du travail vendredi 21 mai, la parcelle située à l'entrée de son impasse était vide. Deux jours plus tard, un immense toit en tôle s'y dressait sur une épaisse terrasse en ciment. Avec une pancarte : « station lavage. » Une surprise qui n'est pas très bien passée auprès des riverains de Sainte-Geneviève.

« Aucun panneau n'a été posé pour annoncer le chantier », vitupère Patrice, habitant d'une maison attenante. « Moi, j'ai reçu un courrier une fois les travaux... commencés », raille Sarah. La semaine dernière, ils ont signé une pétition pour stopper la construction. « Ce n'est pas clair tout ça », souffle Patrice, en englobant d'un geste vif l'objet de leur litige : la station Total à laquelle appartient le terrain.

Pas d'affichage mais surtout « pas de permis de construire », confirme la maire (LR), Jacqueline Vanbersel. Car la nouvelle s'est répandue comme une traînée de poudre. A tel point qu'au dernier conseil municipal, les élus s'écharpaient sur le sujet. Quand l'opposition assène, « il faut démonter », la maire rétorque : « Je ne suis pas juge. Je ne peux pas faire disparaître un chantier en claquant des doigts ! »

Pourtant, derrière sa caisse, Ouma, l'une des employées de Krite 1, la société franchisée chez Total, ne semble pas voir où est le problème. « On voulait installer une station au



Sainte-Geneviève, lundi. Sarah, Patrice et Jacqueline ont découvert à côté de leurs habitations une station de lavage Krite 1 Wash, construite en quelques jours sur un terrain appartenant à Total.

« ON NE PENSAIT PAS POSER PROBLÈME »

OUMA, L'UNE DES EMPLOYÉES DE LA SOCIÉTÉ FRANCHISÉE CHEZ TOTAL

lavage vapeur sans évacuation d'eau. Il n'y aurait pas de nuisances pour le voisinage et les voitures n'emprunteraient pas le sentier vers les habitations », assure-t-elle. Employée ? Pas seulement puisque c'est elle qui s'occupe de ces démarches. « Mon patron a beaucoup de sociétés à gérer », se justifie-t-elle.

A l'évocation de la mairie, le regard s'assombrit. « On n'a pas pré-

venu mais on ne pensait pas que ça poserait problème. Avec la hausse du gazole et la baisse de clientèle, on espérait relever notre commerce. » Avant d'ajouter, embêtée : « Mais nous avons été nous-mêmes surpris de la hauteur du toit construit par le prestataire. »

Pas question pour autant d'y renoncer en cas de refus des autorités. « On la fera simplement à l'intérieur du local », sourit Ouma. Ce à quoi Patrice persifle : « Bientôt, on verra un bidonville ou un immeuble sur cette parcelle ! »